

AMBASSADEURS DE L'EMPLOI

SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT

DOSSIER DE PRESSE

Vendredi 1^{er} décembre 2017
Préfecture de la Charente-Maritime



PARTENAIRES

« AMBASSADEURS DE L'EMPLOI »



Contact presse

Préfecture de la Charente-Maritime interministérielle

Yann TOUVERON – 05.46.27.43.05

Nathalie DORNAT – 05.46.27.43.25

pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

Standard : 05.46.27.43.00 - - www.charente-maritime.gouv.fr



<https://twitter.com/pre1et17>
<https://www.facebook.com/Pre1et17/>



UN PROJET INNOVANT SUITE A UN DIAGNOSTIC PARTAGE

Un diagnostic partagé

Le diagnostic partagé par l'ensemble des acteurs de l'économie et de l'emploi de **l'agglomération rochelaise** met en lumière la concomitance d'**un nombre important d'emplois vacants et d'un taux de chômage qui reste supérieur à la moyenne nationale**.

Les causes principales de ce décalage sont à rechercher dans:

- une **connaissance imparfaite des besoins de recrutement des TPE et PME**,
- un **besoin d'accompagnement spécifique des TPE et PME** pour se développer, face à la complexité de certaines démarches,
- une **connaissance insuffisante des entrepreneurs de l'ensemble des dispositifs de soutien à l'embauche**, notamment pour les jeunes, ou **des dispositifs de développement** de leur activité,
- une **adéquation incomplète le cas échéant entre les compétences attendues par les entreprises et celles détenues par les demandeurs d'emploi**,

Un projet innovant

Les partenaires de la convention ont souhaité **lancer une expérimentation, au plus près des besoins du territoire, s'articulant autour de visites d'entreprises par des « ambassadeurs de l'emploi »**.

Ces visites sont l'occasion de **recenser les besoins des TPE et PME** en termes de recrutement et d'investissement **et de sensibiliser les dirigeants** sur les dispositifs d'insertion professionnelle des jeunes.

Ces échanges permettent de **collecter des informations directement auprès des chefs d'entreprises sur leur lieu de travail**, au plus près de leur besoin. Ces informations seront ensuite transmises aux services compétents des partenaires et du service public de l'emploi, qui pourront les formaliser avec les dirigeants d'entreprise et concrétiser ces projets.

Un comité de pilotage se réunira en Préfecture 2 fois par mois pour assurer le suivi des suites à données

La signature de la convention est la première étape du projet qui consiste à expérimenter la démarche avec **une dizaine de Volontaires de service civique** répartis en deux équipes, l'une rattachée à la CCI, et la seconde à la CMA. Ces visites d'entreprises auront lieu à la suite d'une formation des volontaires.



PARTENAIRES

« AMBASSADEURS DE L'EMPLOI »



Contact presse

Préfecture de la Charente-Maritime interministérielle

Yann TOUVERON – 05.46.27.43.05

Nathalie DORNAT – 05.46.27.43.25

pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

Standard : 05.46.27.43.00 - - www.charente-maritime.gouv.fr



https://twitter.com/pre_fet17
https://www.facebook.com/Pre_fet17/



LES PARTENAIRES DU PROJET

L'Etat,

En charge de la politique de l'emploi, l'Etat est directement concerné par l'inadéquation offre / demande d'emplois et par l'insertion insuffisante des jeunes dans le monde du travail.

La Chambre de commerce et d'Industrie de La Rochelle,

La CCI de La Rochelle est un acteur central du développement des hommes et des compétences, notamment via ses écoles. Dans le cadre de son plan de mandature 2017-2021, la CCI souhaite participer à des **actions d'attractivité des métiers**, en développant une véritable stratégie de formation tout au long de la vie, en enrichissant les relations entreprises et écoles, et **en accompagnant les entreprises dans leur développement, y compris l'accompagnement sur l'emploi.**

La CCI, en tant qu'établissement public, relaye également les politiques publiques de l'emploi vers les entreprises.

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Charente maritime,

La CMA, dans le cadre de ses missions de développement de l'emploi, du développement économique et du développement de l'apprentissage s'investit quotidiennement auprès des chefs d'entreprises. L'adéquation entre les attentes des entreprises et la disponibilité de main d'œuvre est au cœur du sujet.

Ce projet permettra **d'insister auprès des artisans sur les dispositifs** souvent méconnus de soutien à l'emploi, dans le cadre d'une visite, d'un recueil de besoin et d'un suivi de la demande.

Le dispositif permettra également **d'identifier les freins à emploi dans le domaine de l'artisanat** en différenciant notamment les freins selon la taille de l'entreprise, avec une attention particulière sur l'embauche du premier salarié.

L'opération sera également l'occasion de présenter les modalités et l'intérêt d'embaucher des apprentis dans les entreprises du domaine de l'artisanat, confortant et accompagnant l'important travail que réalise la chambre de métiers dans **la promotion de l'apprentissage** et la définition de l'offre de formation.

La Communauté d'Agglomération de La Rochelle porte dans le cadre de sa **stratégie de développement économique** la volonté de d'animer le tissu économique du territoire et de favoriser la structuration et la compétitivité

La CDA est engagée notamment aux côtés de l'État dans la **lutte contre le chômage d'exclusion** via le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) et préside la **Mission Locale La Rochelle/Ré/ Pays d'Aunis** dont l'objet est l'accompagnement global des jeunes de moins de 26 ans avec des actions particulières en direction de leur insertion professionnelle.

Enfin, La CdA développe les **Assises de l'emploi, dont l'une des priorités est l'appui au recrutement des Très Petites Entreprises.**

Pôle emploi, dans le cadre de son plan stratégique Pôle Emploi 2020, poursuit son engagement **d'accélérer le retour à l'emploi et d'améliorer la satisfaction des employeurs.**

L'accompagnement des entreprises dans leurs recrutements et la capacité à favoriser le recrutement des demandeurs d'emploi, notamment ceux qui sont le plus éloignés du marché du travail, sont au cœur de sa mission.

L'action de Pôle emploi s'inscrit **au plus près des territoires**, dans une logique de partenariats au plus près des besoins.



Contact presse

Préfecture de la Charente-Maritime interministérielle

Yann TOUVERON – 05.46.27.43.05

Nathalie DORNAT – 05.46.27.43.25

pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

Standard : 05.46.27.43.00 - - www.charente-maritime.gouv.fr



LES VOLONTAIRES DU SERVICE CIVIQUE

Les dix « ambassadeurs de l'emploi » **seront des volontaires du service civique** chargés d'aller à la rencontre des entreprises de l'agglomération pour mieux connaître leurs besoins de recrutement et les sensibiliser aux dispositifs d'aide à l'emploi des jeunes.

La **mission commence en janvier 2018, à titre expérimental pour une durée de 6 mois**, au sein de la CCI ou de la CMA. Elle est ouverte à toute personne de 18 à 25 ans, sans condition de diplômes.

Les personnes souhaitant postuler peuvent envoyer leur lettre de motivation et CV à l'adresse suivante: ambassadeursdelemploi17@gmail.com. Des entretiens individuels seront organisés au mois de décembre.

Par ailleurs, une réunion est organisée par les partenaires pour recevoir plus d'informations, rencontrer les porteurs du projet et déposer son CV le

**mardi 5 décembre à 14heures
à la Maison de l'étudiant,
3, passage Jacqueline de Romilly, La Rochelle**

Les jeunes retenus bénéficieront d'une **formation dédiée** au sein de la CMA ou de la CCI, ainsi que d'une information spécifique délivrée par Pôle Emploi. Les ambassadeurs, qui travailleront en binôme seront **suivis et conseillés par un tuteur** de leur structure. Ils pourront se déplacer dans l'agglomération rochelaise directement au sein des entreprises.

Cette mission permettra aux volontaires de découvrir le tissu économique local, de rencontrer des responsables économiques de tous secteurs d'activité et de vivre une expérience enrichissante pour leur propre projet professionnel.



Contact presse

Préfecture de la Charente-Maritime interministérielle

Yann TOUVERON – 05.46.27.43.05

Nathalie DORNAT – 05.46.27.43.25

pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

Standard : 05.46.27.43.00 - - www.charente-maritime.gouv.fr

